

OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES ET DES PATHOLOGIES CIRCONSTANCIELLES

Programme DPC Infirmiers : n° 14861700053

Pr Thomas Lescot • Unité de réanimation chirurgicale,
département d'anesthésie réanimation • Hôpital Saint-Antoine

Pr Mathieu Raux • SSPI et accueil des polytraumatisés
Département d'anesthésie réanimation • Hôpital de la Pitié-Salpêtrière



Département Formation médicale continue



TRANSFERTS DE PATIENTS
ET URGENCES CIRCONSTANCIELLES,
PROGRAMME DPC DE DEUX JOURNÉES
EN PRÉSENTIEL,
À L'HÔPITAL SAINT-ANTOINE



Contenu

L'objectif de ce programme DPC est d'améliorer les connaissances et les pratiques professionnelles des infirmiers dans le domaine de la prise en charge des urgences vitales et des pathologies circonstancielles. Cette approche s'inscrit dans une démarche d'amélioration des compétences et d'optimisation des soins infirmiers en réanimation et aux urgences.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle, avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 14861700053 « Optimiser la prise en charge des urgences vitales et des pathologies circonstancielles » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC au titre de l'année 2017.

Public visé

Ce DPC s'adresse aux infirmiers exerçant en réanimation et aux urgences.

Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

- Contact
Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@upmc.fr
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81
malika.saada@upmc.fr

DURÉE

Deux journées en présentiel, soit quatre étapes.

DATES

Mardi 12 et mercredi 13 décembre 2017
de 9 h à 17 h 30

LIEU DE LA FORMATION

Faculté de médecine Pierre et Marie Curie
Site Pitié-Salpêtrière - 75013 Paris

FINANCEMENT

- **Pour les infirmiers libéraux et salariés** exerçant en centre de santé conventionné, ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant(e) inscrit(e) sur mondpc.fr percevra l'indemnisation de l'ANDPC d'un montant de 472,52 €.
- **Pour les non-libéraux (salariés ou hospitaliers)** : nous consulter.

Nom : Nom de naissance : Prénom : Date de naissance :

Adresse professionnelle :

CP : Ville :

Tél prof : Portable : E-mail :

N° RPPS : N° ADELI : Spécialité :

Statut : ☐ + de 50 % d'activité libérale ☐ salarié/hospitalier ☐ mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

☐ Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

☐ Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861700053 (Optimiser la prise en charge des urgences vitales et des pathologies circonstancielles).